

ARRÊTÉ
DE MISE EN CONGÉ MATERNITÉ OU D'ADOPTION
DE M. ou M^{me} [Nom Prénom]
GRADE [grade]

Le Maire (*ou le Président*) de [collectivité ou établissement public],

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le code de la Sécurité Sociale,

Vu le certificat médical fixant la date présumée de l'accouchement au [date],

OU

Vu le certificat attestant l'arrivée au foyer de M. ou M^{me} [Nom, Prénom], de l'enfant [Nom, Prénom], né(e) le [date],

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

M. ou M^{me} [Nom, Prénom] est placé(e) en congé de maternité (*ou d'adoption*) à compter du [date] pour une période de 16 semaines (*durée prolongée en cas de naissances multiples et à partir du 3^{ème} enfant*),

ARTICLE 2 :

M. ou M^{me} [Nom, Prénom] percevra pendant cette période l'intégralité de sa rémunération. (*la rémunération de l'agent autorisé à exercer ses fonctions à temps partiel, est rétablie à plein traitement pendant la durée du congé de maternité ou d'adoption*).

ARTICLE 3 :

Le Secrétaire Général (*ou le Directeur Général*) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- Notifié à l'intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,
- Comptable de la Collectivité.

Fait à [commune] le [date]
Le Maire (*ou le Président*)

Le Maire (*ou le Président*),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le [date]

Signature de l'agent :